

On se plaint, en certaines parties du pays, de la province de Québec. Dans Québec, on se plaint que tous nos droits ne sont pas respectés. Des deux côtés, il y a des gens qui exploitent les préjugés, qui crient, plus que cela, qui hurlent. Jamais je n'ai vu un problème se régler par des cris. Mais j'ai vu des hommes se rencontrer, se parler parfois durement; et, s'ils étaient de bonne foi, ils finissaient par s'entendre. Une chose n'est jamais complètement blanche ni jamais complètement noire. Quand on regarde de plus près, on constate parfois que les choses ne sont pas aussi belles qu'elles le paraissent à distance, ni aussi laides qu'elles nous semblaient l'être avant de les avoir soigneusement examinées. La liberté n'est pas faite seulement pour un groupe d'hommes, elle est faite pour tout le monde; et ma propre liberté finit là où commence celle du voisin. Par ma force physique, en abusant de ma liberté, je pourrais tuer mon voisin. Mon voisin a pourtant le droit de vivre, lui, tout comme moi. Et si j'outrepasse ma liberté, j'empiète sur celle du voisin, et je ne mérite pas de vivre. N'oublions pas cette vérité.

Je n'ai pas à défendre ici ma province, qui a toujours fait son devoir hier, aujourd'hui, et le fera encore demain. Mais si, dans un effort de bonne volonté, on voulait comprendre notre mentalité particulière, si on voulait développer cet esprit d'initiative qui nous anime, on verrait combien il serait plus facile de coopérer. Hélas! il y a toujours de ces petites gens qui vivent de la désunion, qui sont là à guetter, et que, en certains lieux, on semble encourager. Toute ma vie, j'ai prêché la coopération, j'ai donné tout ce que j'avais d'énergie, de volonté, pour mettre en œuvre cet esprit coopératif. Aujourd'hui, avec toute la conviction dont mon âme est remplie et toute l'ardeur de mon cœur, je viens faire un appel à tous mes concitoyens, à tous les Canadiens composant notre Dominion; je viens leur demander de pratiquer, non seulement en paroles, mais en actions, cette coopération.

La coopération a ce caractère réconfortant de ne jamais rien détruire; en coopérant, on ne fait disparaître personne, on ne fait de tort à qui que ce soit. Au contraire, en coopérant avec mon voisin, je lui fais du bien; cela ne me diminue pas, cela ne m'enlève rien, mais cela m'attire celui que j'aide. La tâche que, seul, je ne pourrais accomplir, je pourrai la faire en coopérant avec mon voisin. Ces sommets que je cherche à atteindre et qu'il m'est impossible d'atteindre seul, avec les autres, tous ensemble, nous pourrons les atteindre. Vous, Canadiens de langue anglaise qui êtes en majorité dans le pays, vous avez le pouvoir de faire ce que vous voulez.

L'hon. M. VAILLANCOURT.

Mais croyez-vous que le Canada sera plus prospère et plus heureux s'il y a, à côté de vous, une minorité qui se sent toujours opprimée?

Lorsque j'étais jeune, j'ai vu, un jour, ce que c'est que la force de la coopération, et ce que peut faire quelqu'un qui s'oppose à cette coopération. Nous sortions de l'école; un fermier, avec une charge de foin un peu trop lourde pour son cheval, ne pouvait arriver à monter la côte. Nous, les petits gars, nous accourons, nous empoignons les roues de la charette, et tous ensemble, poussant dans le même sens, nous commençons à faire monter la charge. Au milieu de la côte, l'un de nous, pour faire une farce, au lieu de pousser en coopération avec les autres, fit l'inverse. Il était seul contre neuf, et, il immobilisa la charge. Voilà ce que font actuellement nos fauteurs de discorde. Pour que la coopération et le bonheur règnent entre tous les citoyens du Canada, il y a une chose bien simple à faire: c'est de mettre à la base de notre coopération la charité, et de chasser de nos cerveaux l'orgueil.

Bon nombre de gens, chez nous, ignorent que si le Canada est encore un dominion de l'Empire britannique, c'est grâce aux Canadiens français. En 1776, lors du siège de Québec, le Gouverneur d'alors avisa ceux qui ne voulaient pas se battre de se retirer sur l'Île d'Orléans, afin de ne pas nuire aux défenseurs. De son côté, l'Evêque de Québec fit appel aux Canadiens français et leur montra que leur devoir consistait à défendre leur pays et à rester fidèles à la Couronne d'Angleterre. En 1812, à Châteauguay, ce sont encore les Canadiens français qui luttant un contre quinze, sauvèrent la colonie. Supposons qu'en 1776 et en 1812, les Canadiens français n'aient pas défendu le Canada, que serait-il arrivé? Le Canada ne serait plus dominion britannique. Et nous, Canadiens français, que serions-nous? Pensons à cela. Quand nous aurons bien réfléchi à ces choses, il me semble que les deux races dominantes du Canada pourront se rencontrer, s'entendre et se comprendre, parce que nous aurons réfléchi.

Le discours du trône dit aussi:

Le Gouvernement a accepté l'invitation faite au Canada d'envoyer des délégués à une Conférence des Nations Unies qui aura lieu à San-Francisco le 25 avril, en vue de rédiger la charte d'une organisation internationale générale destinée à maintenir la paix et la sécurité internationales.

A la tête de la délégation canadienne sera notre Premier Ministre, celui, et je suis fier de le dire, qui, de tous les premiers ministres du Canada, a le plus contribué au maintien de la paix et de la concorde au pays. Quand, demain, l'histoire s'écrira, elle dira du Pre-